

# L'accompagnement des professeurs stagiaires du premier degré dans l'enseignement privé catholique en Nouvelle Aquitaine

Anne-Sophie Avite \*

## Abstract

L'articolo mira ad approfondire la tematica dell'accompagnamento degli insegnanti durante il tirocinio del primo grado nell'insegnamento privato cattolico nella Nuova Aquitania. In particolare, il focus sarà posto sulla figura del tutor e sugli elementi che consentono la formazione e lo sviluppo professionale.

*L'article vise à approfondir la thématique de l'accompagnement des enseignants en stage du premier degré dans l'enseignement privé catholique en Nouvelle-Aquitaine. En particulier, l'accent sera mis sur la figure du tuteur et sur les éléments qui permettent la formation et le développement professionnel.*

---

Parole chiave: accompagnamento, insegnanti tirocinanti, insegnamento

Mots-clés: accompagnement, professeurs stagiaires, enseignement

*«Si les élèves sont des papillons, laissons-les voler sans leur couper les ailes, sans vouloir ramener leurs mille nuances à un coloris uniforme, ne nous occupons que de diriger leur vol».*

(Sainte Marie-Eugénie Milleret)

Enseignante, cette phrase de S. M.-E. Milleret, fondatrice des Sœurs de l'Assomption, a guidé ma mission éducative. Après plus de vingt ans passés auprès des élèves de maternelle et de primaire, je suis désormais au service de la formation des futurs professeurs. Ce même esprit de respect de la personne guide l'accompagnement proposé aux professeurs stagiaires.

\* Responsable de la professionnalisation à l'ISFEC François d'Assise, Conseillère pédagogique, Chargé de mission formation.

Le défi de la formation des enseignants réside dans la nécessité de préparer des professionnels capables de s'adapter à un environnement éducatif en constante évolution. Il s'agit de leur fournir non seulement des connaissances disciplinaires solides, mais aussi des compétences pédagogiques, relationnelles et réflexives pour répondre aux besoins diversifiés des élèves. La formation valorise l'innovation et encourage le développement d'une posture professionnelle éthique. Pendant la formation, l'accompagnement des enseignants stagiaires est crucial pour favoriser leur insertion professionnelle et leur permettre de devenir des acteurs autonomes et engagés dans leur pratique.

## 1. Introduction

Pour devenir professeur des écoles, plusieurs voies sont possibles. Il faut généralement obtenir un master 2 (bac+5) et réussir le concours externe, le CRPE. Selon le cursus universitaire des candidats, ils seront affectés à différents parcours de formation<sup>1</sup> associés à ce concours. Il est aussi possible de passer le concours interne, destiné aux remplaçants ayant cumulé un nombre suffisant d'années de remplacement en premier degré. Les lauréats sont ensuite affectés pendant un an en tant que stagiaires, soit à temps plein, soit à mi-temps, selon leur parcours antérieur.

Le parcours de formation d'un an des stagiaires est basé sur le principe de l'alternance, ce qui permettra aux professeurs stagiaires de réaliser des va-et vient entre les savoirs théoriques reçus en formation et la pratique sur le terrain, en vue d'ajuster puis de valider leurs compétences professionnelles.

L'alternance considérée comme la plus efficace est l'alternance «réelle» ou «intégrative» d'après G. Malglaive et D. Chartier ou encore «interactive» selon P. Meirieu<sup>2</sup>.

Les allers-retours entre les savoirs pratiques et les savoirs théoriques permettent un enrichissement substantiel de la formation des professeurs stagiaires. L'expérience professionnelle acquise sur le terrain apporte une perspective précieuse qui enrichit la formation théorique reçue. En parallèle, les concepts et méthodes étudiés en formation contribuent à améliorer les pratiques professionnelles sur le terrain.

<sup>1</sup> Circulaire n° MENF2215492C MENJ - DAF D1.

<sup>2</sup> <https://www.meirieu.com/DICTIONNAIRE/alternance.htm>.

Quel que soit leur parcours de formation et leur quotité de travail, tous les stagiaires bénéficient d'un accompagnement<sup>3</sup> tout au long de l'année. Cet accompagnement est varié. Il inclut des sessions en petits groupes axées sur le développement professionnel, telles que la préparation de grilles d'observation, des échanges sur divers thèmes, et des analyses de pratiques professionnelles. En outre, chaque stagiaire est soutenu individuellement par deux tuteurs. Un tuteur ISFEC, qui est un formateur du centre de formation et fait le lien entre le centre, le stagiaire, le tuteur et le chef d'établissement, et un tuteur académique, également appelé «tuteur terrain». Ce dernier est un enseignant titulaire, exerçant le plus souvent dans le même établissement mais pouvant être en poste dans un établissement différent et enseignant parfois à un niveau d'enseignement distinct de celui du stagiaire.

Dans l'optique de parcours en alternance, la formation des professeurs stagiaires est conçue pour favoriser une étroite collaboration entre les formateurs du centre de formation et ceux de l'établissement scolaire où les stagiaires sont affectés. Dans ce cadre, l'accompagnement par le tuteur terrain est fondamental pour le succès des stagiaires, les aidant à naviguer dans les défis quotidiens de l'enseignement et à se préparer pour leur future carrière. Nous allons nous concentrer dans cet article sur la spécificité de l'accompagnement fourni par le tuteur terrain.

## 2. Le cadre institutionnel du recrutement et de la mission du tuteur

La vigilance dans le choix du tuteur terrain garantit un accompagnement qualitatif des stagiaires, favorisant ainsi leur développement professionnel et leur réussite dans le métier de professeur des écoles.

Le recrutement des tuteurs terrain est encadré par un texte officiel<sup>4</sup>:

«Le tuteur est désigné par le recteur, sur proposition du directeur de l'établissement d'enseignement supérieur chargé de la formation du stagiaire, après avis du chef d'établissement dans lequel exerce le tuteur».

<sup>3</sup> Circulaire n° MENF2215492C MENJ - DAF D1.

<sup>4</sup> Circulaire n° 2014-091 du 11-7-2014 publiée dans le BOEN n° 29 du 17 juillet 2014 - Lauréats des concours de recrutement des maîtres des établissements d'enseignement privés des premier et second degrés sous contrat - Modalités d'affectation et d'organisation de l'année de stage - année scolaire 2014-2015.

De même, les missions du tuteur sont énoncées dans une note de service<sup>5</sup>:

- *Accueillir* le stagiaire et *l'aider à s'intégrer* dans une nouvelle équipe éducative,
- *l'aider à identifier son public* d'élèves,
- *l'aider à construire des progressions, organiser des périodes et des séquences* particulières de formation: élaborer des hypothèses d'apprentissage, les mettre en œuvre en tenant compte de l'hétérogénéité des publics d'élèves,
- *aider le stagiaire à repérer ses points forts et ses difficultés*: assister à ses cours, *l'accueillir* dans sa classe,
- *rechercher avec lui d'autres modalités de travail avec les élèves*, *l'aider à mettre en œuvre* d'autres dispositifs de formation,
- *travailler avec le stagiaire sur les compétences, les outils pour enseigner*: choix des modalités d'évaluation, apprentissage du suivi individualisé des élèves,
- *l'aider à préparer les conseils de cycles, les concertations* et à *remplir les dossiers et/ou livrets scolaires*, à compléter sa documentation en mettant à sa disposition les outils nécessaires,
- *faciliter les relations* entre le stagiaire et les opérateurs extérieurs qui interviennent dans le parcours de formation.

### **3. L'accompagnement fourni par le tuteur terrain aux professeurs stagiaires: Accueillir et soutenir**

L'accompagnement par le tuteur terrain est à la fois spécifique et essentiel, et c'est pourquoi il mérite une attention particulière. Ce soutien est crucial pour le développement des stagiaires, car il leur permet de bénéficier de l'expérience et des conseils d'un enseignant titulaire qui peut offrir une perspective pratique et concrète.

L'accueil constitue un moment important de l'entrée dans l'Éducation nationale et dans l'Enseignement Catholique. Le tuteur terrain contribue fortement à construire les premières représentations de l'Institution, de l'établissement, des collègues. Il est très important de réserver un temps d'accueil au stagiaire: veiller à utiliser un discours «espérant» sur l'élève

<sup>5</sup> Note de service n° 95-114 du 9 mai 1995 (BO n° 20 du 18 mai 1995).

et le métier: présenter l'établissement et les collègues de façon neutre et objective, en évitant de transmettre ses propres ressentis.

Au moyen de diverses actions, le tuteur terrain montre également au stagiaire qu'il est attendu et bienvenu dans la communauté éducative: vérifier auprès du chef d'établissement et de l'équipe éducative que le dispositif d'accueil est prêt (dossier, casier, clés...); favoriser ses rencontres avec le chef d'établissement et l'équipe éducative: fournir ses plages de rencontre possibles et ses coordonnées.

Il facilite son intégration dans l'établissement et dans les équipes pédagogiques, avec la présentation à l'équipe de direction, aux collègues (pas seulement de la même discipline/niveau), aux autres membres du personnel; et il familiarise le stagiaire avec l'établissement (visite de l'établissement et explications concernant le mode d'organisation, la réglementation).

Le tuteur terrain introduit le stagiaire dans les équipes constituées, avec la présentation des professeurs principaux des classes en responsabilité dans le second degré, des équipes de cycle dans le 1er degré, et il permet au stagiaire de s'approprier le matériel, les outils et les dossiers disponibles: programmes officiels, instructions, manuels, projet pédagogique, dossiers documentaires, et notamment informatique, documents administratifs types; présentation des salles spécialisées (informatique, multimédia, CDI, sport); modalité de réservation du matériel, ressources didactiques.

Ce professionnel permet au stagiaire de rentrer dans le projet et la culture propres à l'établissement, en fournissant la liste des moments forts, des célébrations, des moments festifs ou amicaux.

Le professeur tuteur établit un contrat de collaboration avec le professeur stagiaire. Ce contrat, à la fois négocié et évolutif, repose sur les axes principaux suivants:

- *le cadre institutionnel* (nombre de visites mutuelles, moments de concertation, lieux et fréquence). Définir le nombre de visites mutuelles, moments, lieux et fréquence des temps de concertations, possibilité ou pas de se contacter en dehors de l'établissement (dans ce cas, préciser les horaires, les modes de communication – téléphone fixe ou portable: mail personnel ou professionnel – etc.).

- *Le cadre pédagogique et didactique* (activités communes, préparations, corrections...). Définir les objectifs de formation prioritaires (ils devront être concertés (suite aux besoins identifiés et non imposés par l'un ou l'autre); les activités communes (temps de préparation, de correction,

etc.); les critères précis pris en compte dans l'évaluation (ne pas hésiter à montrer clairement la fiche type d'évaluation finale et s'assurer que le professeur stagiaire connaît effectivement les 19 compétences professionnelles<sup>6</sup> sur lesquelles sont construites sa formation et son évaluation et ne pas hésiter à s'y référer).

– *Le cadre relationnel* (jusqu'où aller dans la «franchise réciproque»?) L'expérience montre qu'il est sans doute nécessaire, même si cela est complexe, de prendre un peu de temps pour évaluer ensemble, jusqu'où aller dans la «franchise réciproque». En début d'année, le tuteur doit évaluer ce qu'il peut dire au professeur stagiaire en prenant en compte ses forces et ses fragilités. Cette évaluation lui permettra de mieux adapter son suivi et de trouver les mots et les formes les plus justes pour favoriser à la fois l'acquisition des 19 compétences et la construction d'un futur enseignant responsable.

Après avoir pris le temps de faire connaissance et avoir aidé le professeur stagiaire à organiser sa rentrée et prendre sa classe en main, il est judicieux de s'arrêter un instant pour définir ensemble quelques règles qui facilitent la collaboration entre le professeur stagiaire et le tuteur.

I. *L'échange et l'écoute*. Lors de cet échange, le professeur stagiaire exprime ses attentes vis-à-vis du tuteur. Le tuteur veille alors à être facilitant et à développer une véritable écoute active car il n'est pas simple en début d'année pour un enseignant stagiaire de dire simplement et clairement ce qu'il attend du tuteur. Il est donc peut être préférable de demander au professeur stagiaire de réfléchir en amont de cette réunion à cette question.

II. *L'explication de sa mission de professeur tuteur*. Ensuite, le tuteur rappelle au professeur stagiaire sa mission de formateur dont l'objectif est, d'une part, de conduire petit à petit le professeur stagiaire à *la maîtrise des 19 compétences professionnelles* de l'enseignant: d'autre part, *d'attester en fin d'année que cette maîtrise est suffisante* pour permettre une validation du professeur stagiaire.

III. *L'évaluation de la collaboration vécue*. A chaque fois que cela est nécessaire, le tuteur et le professeur stagiaire font le bilan de leur collaboration et précisent tel ou tel point. Même lorsque tout va bien, le tuteur n'hésite pas à interroger le professeur stagiaire sur sa satisfaction quant à leur collaboration, quitte à ce que cela ne dure que quelques minutes.

<sup>6</sup> <http://www.education.gouv.fr/cid73215/le-referentiel-de-competences-des-enseignants-aub-bo-du-25-juillet-2013.html>.

#### 4. L'accompagnement fourni par le tuteur terrain aux professeurs stagiaires: Observer et se faire observer

Entre septembre et octobre, tout doit être mis en œuvre pour permettre au professeur stagiaire d'assister à quelques cours du tuteur et vice versa. Grâce à ces visites mutuelles, le tuteur aide le professeur stagiaire à identifier ses réussites et ses progrès, à diagnostiquer ses difficultés, à en analyser les causes et à choisir les points sur lesquels il doit faire porter prioritairement ses efforts. Il lui permet de constater que tout tuteur qu'il soit: lui aussi ne réussit pas toujours tout ce qu'il entreprend.

Nous pouvons esquisser quelques questions clés à ce sujet.

a) *Pourquoi observer?* L'observation de classe ne peut être un exercice de formation que si les professeurs stagiaires et les professeurs tuteurs travaillent ensemble, en évitant que les uns soient considérés comme des voyeurs et les autres comme des modèles à imiter.

L'observation est institutionnelle parce qu'elle a pour but de structurer le stage et parce qu'elle débouche sur l'un des critères d'évaluation du professeur stagiaire. Mais aussi, l'observation est personnelle en ce qu'elle émane presque systématiquement des besoins du professeur stagiaire. L'observation doit être ciblée. Des objectifs précis, adaptés aux besoins du stagiaire ont été identifiés.

b) *Comment observer?* «L'Enseignement Catholique prend parti pour le droit à l'erreur et à l'échec vécus comme une expérience, un passage, un seuil»<sup>7</sup>.

L'observation doit satisfaire un double objectif: atteindre une dimension formatrice et permettre une évaluation rigoureuse et objective dans l'objectif du rapport final sur l'acquisition des compétences professionnelles par le professeur stagiaire.

Le professeur tuteur sera particulièrement attentif à:

- déterminer avec le professeur stagiaire l'ensemble des points que l'on va observer et les conditions d'observation,
- déterminer la précision d'analyse souhaitée (entre le trop «flou» et le trop «pointilleux»),
- déterminer la fréquence et la durée des observations selon le calendrier,

<sup>7</sup> Hors-série ECA, Changer de regard août 2006, p. 2.

- respecter la clause d'empathie (ne rien omettre ni ajouter) et l'exigence de rigueur (respecter le cadre fixé, ne pas forcer l'interprétation).

c) *Conseils pour bien observer: cadre et objectifs des observations réciproques.* Les observations ont des visées formatrices. Elles permettent la mesure de ce qui est réalisé; la comparaison avec ce qui est attendu; la définition des objectifs suivants.

Pour être efficace, l'observation doit être organisée selon des critères explicites qui exigent des outils d'observation: guides, fiches, grilles, etc. Une grille d'observation, pour exemple, est une liste de critères établis préalablement à l'observation elle-même, et qui va servir à recueillir, sur une situation donnée, des informations précises. Les «grilles» d'observation doivent être élaborées en fonction des objectifs; elles doivent rester souples et adaptées aux personnes et aux points à observer. Elles ne restent qu'un outil au service de la progression d'une personne dans l'acquisition de compétences professionnelles.

Les temps d'observation nécessitent, entre le professeur stagiaire et son tuteur, un travail en commun selon trois modalités.

I. *Le professeur stagiaire assiste à des cours assurés par son tuteur.* Il repère les références au programme, les objectifs poursuivis, les démarches, les situations d'apprentissage mises en œuvre, la prise en compte des élèves dans leur diversité.

II. *Le tuteur se rend dans la classe du professeur stagiaire dès le début de l'année.* L'observation du stagiaire par le tuteur fait partie du contrat. Elle permet notamment d'accompagner le stagiaire durant les premières semaines d'exercice en répondant à ses questions urgentes; de faciliter la prise en main des classes qui lui sont confiées; de repérer les points acquis et les points à travailler.

III. *Durant la suite de l'année, les visites du tuteur accompagnent, en la régulant, l'acquisition des compétences professionnelles essentielles.* Le professeur tuteur veillera alors à réajuster, avec le professeur stagiaire, les points qu'il va observer en fonction des réussites, des difficultés, des besoins du stagiaire, qui auront été identifiés et toujours en relation avec certaines compétences clés.

## 5. Dimensions principales de l'accompagnement

### a) Aider à la réflexion et offrir un accompagnement personnalisé

En plus des observations, les échanges (sur les méthodes d'enseignement, la gestion de la classe, les interactions avec les élèves...) qui suivent les observations permettent au stagiaire de réfléchir sur ses pratiques et de les ajuster en fonction des retours reçus. Le tuteur n'a pas pour rôle de fournir des solutions toutes faites, mais d'éclairer diverses options possibles. Il guide le stagiaire dans sa réflexion, l'aidant à se poser les bonnes questions tout en lui laissant la liberté de formuler sa propre réponse.

Le rythme des rencontres (négocié lui aussi) pourra être plus serré au début de l'année pour décroître par la suite, s'il apparaît que le professeur stagiaire «entend» bien les observations!

Si l'entretien de formulation de conseils constitue un moment essentiel de la collaboration et du dialogue entre le professeur tuteur et le professeur stagiaire, il en reste un maillon très sensible.

En effet, même si une observation préparée, atténue les risques de «dérapages», c'est néanmoins à ce moment que la part subjective des échanges apparaît le plus fortement: *Le stagiaire est-il en capacité, à cet instant, d'entendre un certain nombre de choses que j'ai à lui dire? Vais-je m'exprimer avec le plus d'objectivité et le plus factuellement possible?*

Pour déboucher sur des conclusions pertinentes, l'entretien doit respecter des critères précis:

- se situer à un moment où l'attention et la disponibilité des deux interlocuteurs sont suffisantes,
- suivre le plus immédiatement possible le moment d'observation concerné,
- s'inscrire dans une organisation négociée (fréquence et durée),
- et enfin se dérouler dans un lieu à la fois calme et convivial (chacun a pu constater que des choses importantes peuvent se dire aussi au cours d'un repas ou autour d'une tasse de café... Préférer des lieux où les échanges resteront confidentiels pour favoriser la confiance).

Ces entretiens devront toujours avoir une composante de mise en perspective professionnelle et également plus théorique, où l'on aidera le professeur stagiaire à dégager des priorités pédagogiques, en cohérence avec l'éthique professionnelle.

Laisser une part incompressible aux aspects positifs observés pendant la séquence en n'oubliant jamais le manque d'expérience d'un jeune col-

lègue, en n'oubliant pas non plus le jeune professeur que l'on a soi-même été, en pensant enfin à la réciprocité de l'observation et de l'entretien qui la suit.

Dans cette perspective, plusieurs écueils sont à éviter:

- ne pas respecter la personnalité du professeur stagiaire,
- faire un débriefing de séances devant des collègues, rompant ainsi sans le vouloir la confidentialité indispensable à ce genre d'échanges,
- ne pas entrer (ou ne pas accepter d'entrer) dans un rapport victime/censeur,
- éviter de même tout «maternage» ou «paternalisme» qui ne peuvent déboucher, dans le meilleur des cas, que sur une solution à court terme et insuffisante,
- ne pas monopoliser (ni laisser excessivement) la parole. Une reformulation bien conduite est souvent plus efficace qu'un avis péremptoire,
- laisser systématiquement le professeur stagiaire commencer à analyser sa pratique et compléter ou rectifier ensuite son commentaire,
- s'appuyer précisément sur des notes prises au cours de l'observation.

Se pose donc bien la question de l'accueil de la spécificité du stagiaire par son tuteur terrain.

S. Chaliès, enseignant, chercheur et formateur, a beaucoup observé, réfléchi et travaillé sur l'accompagnement professionnel du tuteur<sup>8</sup>. Il en a déduit entre autres choses, l'importance pour le tuteur de distinguer dans l'exercice du métier de l'enseignant ce qui relève du *genre* et ce qui relève du *style*.

Le *genre* c'est ce que tout enseignant doit faire s'il veut répondre à sa mission efficacement. Il le décline en «7 règles métier»<sup>9</sup> que tout enseignant se doit de respecter. Le *genre* pas négociable. Le tuteur doit donc le poser comme base indispensable à acquérir et à mettre en œuvre ensuite quotidiennement en classe.

Le *style* c'est la façon dont chaque enseignant mettra en œuvre les règles. Par exemple pour «prendre en main sa classe» il faut impérativement «recevoir et accompagner ses élèves», «faire l'appel» et «inscrire la leçon dans

<sup>8</sup> S. Chaliès - J. Raymond, *Le Genre «Enseignant» ... Quelques Règles du métier*, ESPE de l'académie de Toulouse, 2007. <https://pedagogie.ac-montpellier.fr/sites/default/files/2022-12/Fiches%20Règles%20de%20métier%20-Chaliès%20%26%20Raymond%20copie%20-%20copie.pdf>.

<sup>9</sup> Cfr. <https://pedagogie.ac-montpellier.fr/etre-tuteur-en-college-ou-lycee>.

l'historicité du cycle ou de la séquence» mais il existe pour cela mille et une façons de faire. Le rôle du tuteur est donc, à partir d'observations variées, d'échanges, de recherches, de réflexions, d'expérimentations, de permettre à l'enseignant novice de trouver la manière de mettre en œuvre les règles métier avec lesquelles il est le plus à l'aise et efficace.

Enseigner le «genre» et permettre au stagiaire de découvrir et affirmer son «style» va l'amener à acquérir les règles du métier (ou gestes professionnels)<sup>10</sup> indispensables à l'apprentissage scolaire des élèves.

### *b) Mener des entretiens de formation*

Lors de l'année de professionnalisation, outre les temps de formation, le professeur stagiaire acquiert peu à peu les 19 compétences de l'enseignant à travers l'exercice même du métier, l'observation de son tuteur lors de séances de cours et lors de temps de relecture et d'échanges avec son tuteur.

Ces entretiens de formation et de relecture commune sont précieux pour la progression du professeur stagiaire. Ils lui permettent à la fois pas à pas:

- d'acquérir les 19 compétences professionnelles de l'enseignant;
- d'acquérir une méthode rigoureuse d'analyse distanciée et juste de son travail;
- de prendre confiance en lui en identifiant ses points forts et d'analyser sereinement ses difficultés;
- d'expérimenter l'exercice positif et constructif de l'évaluation qui influencera à n'en pas douter sa propre façon d'évaluer ses élèves.

### *c) Favoriser la capacité du professeur stagiaire à relire sa pratique*

Relire et analyser sa pratique sont des exercices délicats, qui plus est, lorsqu'ils sont effectués avec un collègue expérimenté (le tuteur) qui a de surcroît la mission en fin d'année de valider (ou pas) l'acquisition des 19 compétences.

Il revient donc au tuteur de tout mettre en œuvre (écoute active, empathie, encouragements, pas de jugements, etc.) pour que ces entretiens atteignent les objectifs souhaités.

<sup>10</sup> Cfr. <https://view.genially.com/61768ceff3d1fc0d966c3afd/horizontal-infographic-diagrams-regles-de-metier-denseignant-selon-chalies-and-raymond-2014>.

Il est d'autant plus facile de relire, d'évaluer une séance et de formuler ensuite des conseils lorsque professeur stagiaire et tuteur se sont entendus en amont sur des objectifs adaptés et pertinents. Ces objectifs peuvent aussi être définis en conclusion d'un précédent entretien de formulation de conseils.

L'objectif de ces entretiens est, bien sûr, de conduire petit à petit le stagiaire à pouvoir lui-même relire et analyser ses cours. Aussi, il est important dès le départ d'associer étroitement le professeur stagiaire à la relecture et à l'analyse de ses propres cours et des séances réalisées par le tuteur qu'il viendrait observer. Le tuteur veille donc à demander d'abord au professeur stagiaire ce qu'il pense de la séance (observée ou animée).

Il est attentif à ce que le professeur stagiaire ne porte pas sa réflexion uniquement sur les points qui n'ont pas fonctionné mais qu'il soit capable aussi d'identifier tout ce qui a fonctionné.

Cette pratique de l'analyse positive pourra ensuite servir d'appui lorsqu'on parlera de l'évaluation des élèves qui, elle aussi, doit savoir voir équitablement ce qui va et ce qui ne va pas.

A chaque fois que cela est nécessaire, le tuteur complète l'analyse du professeur de ses propres observations en veillant à ce qu'elles puissent être entendues et comprises par le professeur stagiaire (il est évident qu'en début d'année le professeur stagiaire aura beaucoup de choses à travailler... il est indispensable pour sa progression que le tuteur se centre sur les points prioritaires pour ne pas le décourager).

#### *d) Encourager la réflexion*

Lors de ces entretiens conseils, le tuteur aide le professeur stagiaire à dépasser le stade du constat pour l'amener à analyser les causes de telle réussite ou de tel échec. Il l'invite à argumenter ses observations et ses analyses. Ainsi, le professeur stagiaire se bâtit progressivement une grille de relecture de ses propres cours.

Très centrée sur la transmission des connaissances au début de l'année (objectifs, programmes, plan de la séquence et de la séance, etc.), elle s'affine lentement pour s'intéresser de plus en plus aux élèves et à leurs différentes façons de «recevoir» et intégrer le cours.

### *e) Proposer des conseils*

A partir des constats et analyses proposés par le professeur stagiaire et complétés si nécessaire par le tuteur, ce dernier livre quelques conseils. Ces conseils peuvent être des pistes de réflexion, des propositions d'outils, de manuels, des conseils de lectures, des références officielles ou des partages d'expériences. Ils doivent permettre au professeur stagiaire de poursuivre sa propre réflexion et de l'enrichir. Pour cela, le tuteur doit toujours rester vigilant non pas à livrer des recettes mais à permettre au professeur stagiaire de poursuivre sa progression en élargissant le champ de son analyse, de sa réflexion et de sa pratique. Il doit aussi le laisser libre de l'utilisation qu'il fera de ces conseils.

### *f) Définir ensemble de nouveaux points de progression*

Pour clôturer l'entretien, il est nécessaire de faire une rapide synthèse commune des échanges. C'est sur cela que le professeur stagiaire et le tuteur s'appuient alors pour définir ensemble de nouveaux points de progression, qui serviront de base au travail du professeur stagiaire et à l'accompagnement du tuteur. Ils seront aussi les points autour desquels s'articulera le prochain entretien de formulation de conseils.

## **6. Former et permettre le développement professionnel**

Grâce à cette relation, le stagiaire bénéficie d'une opportunité unique de développer les 19 compétences professionnelles<sup>11</sup> attendues dans un environnement réel, et de se préparer efficacement à devenir professeur des écoles.

Le professeur tuteur est un formateur de terrain qui accompagne le stagiaire dans ses premières expériences professionnelles.

Le professeur tuteur n'a pas pour mission d'imposer une méthode, une démarche, des contenus. Il aide le stagiaire à déterminer, en fonction de ce qu'il est et des élèves qui lui sont confiés, des objectifs retenus et des contraintes des programmes, les contenus et les modalités d'enseignement mis en œuvre. Il l'aide à analyser l'efficacité de son action pour opérer des réajustements et à devenir un professionnel réflexif.

<sup>11</sup> <http://www.education.gouv.fr/cid73215/le-referentiel-de-competences-des-enseignants-au-bo-du-25-juillet-2013.html>.

En début d'année, le professeur stagiaire est au début de sa formation, ses interrogations sont fortes et le tuteur doit lui apporter tout le soutien nécessaire à la construction du professeur qu'il sera.

Voici une indication des attendus pour les 5 périodes de l'année scolaire dans une logique de développement spiralaire des compétences:

- *Septembre-octobre*: le stagiaire est accompagné pour «concevoir» son enseignement efficacement.
- *Novembre-décembre*: le stagiaire est accompagné pour «gérer sa classe efficacement».
- *Janvier-février*: le stagiaire est amené à «enrichir ses pratiques» d'évaluation et de différenciation.
- *Mars-avril*: le stagiaire est invité à mettre en place des «pratiques innovantes».
- *Mai-juin*: le stagiaire est accompagné pour «se projeter» dans sa carrière.

Le tuteur participe à la formation du professeur stagiaire en l'accompagnant dans le développement des compétences professionnelles et dans l'utilisation des outils pédagogiques nécessaires à l'enseignement: stratégies pédagogiques, gestion de classe, correction des erreurs, évaluation, orientation, connaissance du fonctionnement de l'établissement, relations avec les parents, être dans une attitude réflexive, etc. Il l'incite également à intégrer les processus d'apprentissage des élèves dans sa réflexion.

Les travaux d'A. Tricot permettent de comprendre toute l'importance de chacune des règles du métier ou gestes professionnels de l'enseignant dans la réalisation de l'apprentissage chez l'élève<sup>12</sup>.

Selon lui, ce n'est pas tant le choix de l'activité (qu'il s'agisse de tâches d'étude, de résolution de problèmes, de recherche, de production, de dialogue ou de jeux...) que la prise en compte des quatre processus décrits ci-dessous, dans chaque type de tâche, qui déterminera la réussite (ou non) de l'apprentissage scolaire:

- *Le processus d'engagement (ou processus motivationnels)*: quels sont les gestes professionnels qui vont placer l'élève en état de motivation (accueil, prise en main, soutien, climat, intérêt, sécurité...)?
- *Le processus attentionnel*: on doit mobiliser l'attention de l'élève: quel geste professionnel pour orienter l'attention de l'élève sur la

<sup>12</sup> A. Tricot, *L'innovation pédagogique*, Retz, Paris 2017.

tâche d'apprentissage? (Placer en écoute, présenter une activité, délivrer des consignes)

- *Le processus métacognitif*: qui concerne la réalisation de la tâche: quel geste professionnel pour permettre la réalisation de la tâche (accompagner les élèves, réguler...)?
- *Le processus cognitif*: qui concerne la famille des processus d'apprentissages eux-mêmes: comment l'enseignant peut transformer une activité en apprentissage (faire le bilan, structurer)?

## 7. Evaluer

La perspective de l'évaluation finale pèse parfois sur le déroulement du stage et sur la relation qui s'instaure entre le professeur tuteur et le professeur stagiaire.

Il importe donc de distinguer deux niveaux.

Un niveau *d'évaluation formatrice*, qui prend en compte le travail du professeur stagiaire tout au long du stage:

- évaluation du niveau de compétence acquis,
- élaboration négociée d'un contrat d'objectifs à atteindre,
- mesure des progrès réalisés,
- formulation de conseils argumentés mettant équitablement en avant les acquis du professeur stagiaire et les progrès à effectuer.

Un niveau *d'évaluation sommative*, qui intervient lors de l'évaluation finale du stage par le biais d'une grille d'évaluation et d'un rapport écrit par le professeur tuteur qui évalue l'acquisition des compétences professionnelles qu'il a pu observer durant le stage et sur lesquelles il peut se prononcer. Le tuteur met l'accent sur l'observation des progrès réalisés et sur les manques par rapport au niveau requis s'il y en a. Durant cette évaluation, le tuteur ne perd pas de vue qu'il s'agit pour le professeur stagiaire d'une première année d'enseignement et que ce dernier devra encore faire du chemin après son année de titularisation.

Afin de faciliter à la fois la progression du professeur stagiaire, l'accompagnement du tuteur et l'évaluation circonstanciée qu'il devra rédiger en fin d'année, il peut être intéressant que le professeur stagiaire et le tuteur s'équipent chacun d'un carnet, cahier ou classeur dans lequel ils garderont les traces de leurs échanges (carnet de suivi).

Le carnet de suivi sert à garder mémoire:

- des visites d'observations que le stagiaire et le tuteur effectuent dans les classes de l'un et de l'autre, de la ou des visites effectuée(s) par le chef d'établissement,
- des échanges avec le tuteur,
- des conseils prodigués au stagiaire sur des faits concrets et précis qui permettront de fixer des objectifs précis, progressifs et exigeants,
- de la progression du stagiaire.

C'est un jury académique qui à la fin l'année de stage évalue la progression du professeur stagiaire et décide de le titulariser, de lui proposer un renouvellement de stage ou encore de le licencier. Ce dernier étudiera les remarques effectuées par le tuteur terrain.

Au regard de l'ensemble de ses missions et de l'enjeu pour le professeur stagiaire, le tuteur de terrain doit être doté de multiples aptitudes.

Les principales aptitudes attendues du tuteur terrain sont:

- i. *L'expertise pédagogique*: le tuteur doit posséder une solide expérience pédagogique et une connaissance approfondie des pratiques d'enseignement pour guider efficacement le stagiaire.
- ii. *Une capacité d'observation et de retour constructif*: il doit être capable d'observer les pratiques du stagiaire de manière objective et de fournir un retour constructif, permettant au stagiaire d'identifier ses points forts et ses axes d'amélioration.
- iii. *Des compétences en communication*: le tuteur doit avoir de bonnes compétences en communication pour établir une relation de confiance avec le stagiaire et faciliter les échanges sur les pratiques et les difficultés rencontrées.
- iv. *Une pédagogie de l'accompagnement*: il doit être apte à proposer des stratégies d'accompagnement personnalisées et à soutenir le stagiaire dans l'intégration des savoirs théoriques et pratiques.
- v. *Faire preuve de patience et disponibilité*: le tuteur doit faire preuve de patience et de disponibilité pour répondre aux besoins du stagiaire tout au long de l'année de formation.

Comme le rappelle F. Moog, l'enseignement catholique aspire à une «éducation intégrale»<sup>13</sup> visant une approche globale, tenant compte de toutes les dimensions de la personne. Dans cet esprit, le «tuteur terrain» doit aider le professeur stagiaire à se situer sur un plan déontologique et

<sup>13</sup> F. Moog, *Éducation intégrale, les ressources éducatives du christianisme*, Edition Salvator, Paris 2020.

engager avec lui une réflexion sur l'éthique personnelle et l'éthique professionnelle. Le tuteur terrain accompagne donc bien également le stagiaire en tant que personne et non seulement en tant que professionnel.

Pour B. Cyrulnik «le paradoxe de la condition humaine, c'est qu'on ne peut devenir soi-même que sous l'influence des autres»<sup>14</sup>.

Les trois «concepts repères» développés par C. Rogers pour définir les compétences attendues d'un accompagnateur centrée sur la personne<sup>15</sup> sont donc essentielles.

i. *La congruence*: c'est la mise en accord avec soi-même, qui doit précéder toute relation avec les autres: c'est l'authenticité à l'instant de la rencontre avec le professeur stagiaire:

- *Ai-je pris soin de me mettre intérieurement en accord avec moi-même?*
- *Ai-je pris le temps nécessaire pour réaccorder en moi les idées, les sentiments et les objectifs que je poursuis à l'égard du stagiaire?*
- *Est-ce que je joue de façon crispée un rôle ou est-ce que je me manifeste dans ma fonction en tant que personne?*

ii. *L'empathie*: c'est l'effort du tuteur pour comprendre la signification que revêt pour le professeur stagiaire l'expérience vécue à l'école, au collège ou au lycée. C'est aussi la disposition à être attentif à la manière originale et personnelle dont une individualité ressent la situation et peut répondre aux questions suivantes:

- *Puis-je être à l'écoute de ce qu'un stagiaire ressent dans son activité d'enseignant?*
- *Suis-je conscient que le stagiaire ne partage pas toutes les idées que je lui soumets?*

iii. *La considération positive*: c'est le pari de penser que le professeur stagiaire mérite d'être écouté malgré ses imperfections évidentes, de croire que ses attentes, ses hésitations, ses erreurs peuvent être relevées comme des germes de progrès possibles sans maternage, ni paternalisme.

- *Puis-je veiller à ne pas identifier le stagiaire à ses erreurs ou aux difficultés relationnelles qu'il me pose?*

Voici l'ensemble des missions confiées au tuteur terrain, des responsabilités essentielles pour assurer la réussite du professeur stagiaire. L'ISFEC

<sup>14</sup> B. Cyrulnik, *Les nourritures affectives*, cité dans Hors série ECA, *Changer de regard* août 2006, p. 6.

<sup>15</sup> C. Rogers, *L'approche centrée sur la personne*, Edition AMBRE, Paris 2013.

François d'Assise soutient également les néo-tuteurs dans ces missions, en les accompagnant pour les aider à remplir au mieux leurs rôles.

## 8. Une formation pour les professeurs tuteurs

L'ISFEC François d'Assise propose aux professeurs tuteurs un plan de formation tout au long de l'année.

Il s'agit de journées destinées à la formation à l'accompagnement, à l'écoute et à l'échange des pratiques de tuteurs, à la communication d'informations sur les Instructions Officielles et sur les formations ISFEC François d'Assise pour les stagiaires.

Cette formation est pensée en 2 modules, chacun comprenant du présentiel et du distanciel.

Module 1: incarner sa mission et construire une relation de travail.

Module 2: Mettre en place une évaluation partagée.

## Conclusion

Le rôle du tuteur de terrain est essentiel dans le développement professionnel des néo-enseignants. Il doit trouver un équilibre subtil entre exigence et bienveillance, en fixant des attentes claires tout en offrant un soutien adapté aux besoins du stagiaire. Il doit à la fois encourager le développement professionnel et accompagner avec empathie, pour permettre au futur enseignant de progresser en confiance. Son objectif n'est pas de fournir des réponses toutes faites, mais bien de guider les nouveaux professionnels dans leur réflexion, en leur offrant les outils pour trouver eux-mêmes des solutions adaptées à leurs besoins. En s'appuyant sur une éducation intégrale, qui prend en compte toutes les dimensions de la personne, il contribue à la formation de professeurs autonomes, capables de penser et d'agir de manière éclairée, qui pourront eux-mêmes non seulement enseigner, mais, dans la lignée désirée par l'enseignement catholique, également accompagner les élèves. Pour ce faire, il est impératif que le tuteur soit doté de compétences variées, non seulement pour répondre aux multiples enjeux de cette mission d'accompagnement mais également afin de faire éclore chez le stagiaire cette envie d'accompagner à son tour. Le professeur tuteur-accompagnateur est un «passeur» qui devient passant<sup>16</sup>. Mais comme le souligne I. Letamendia-Pommiers, «comment

<sup>16</sup> M. Paul, *La figure du passeur dans les pratiques d'accompagnement*, in «Les politiques sociales», LXXXII, 1-2 (2022), pp. 341.

accompagner sans se sentir soi-même suffisamment accompagné?»<sup>17</sup>. Le soutien et l'accompagnement apportés aux professeurs titulaires, ainsi qu'à l'ensemble de la communauté éducative, constitue un autre défi majeur pour contribuer à l'épanouissement personnel de chaque individu, un objectif dont l'école catholique est pleinement consciente.

## Références

- Circulaire n° MENF2215492C MENJ - DAF D1.  
 Circulaire n° 2014-091 du 11-7-2014 publiée dans le BOEN n° 29 du 17 juillet 2014 - Lauréats des concours de recrutement des maîtres des établissements d'enseignement privés des premier et second degrés sous contrat - Modalités d'affectation et d'organisation de l'année de stage - année scolaire 2014-2015.  
 Chaliès S., Raymond J., *Le Genre «Enseignant» ... Quelques Règles du métier*, ESPE de l'académie de Toulouse, 2007. <https://pedagogie.ac-montpellier.fr/sites/default/files/2022-12/Fiches%20Règles%20de%20métier%20-Chaliès%20%26%20Raymond%20copie%20-%20copie.pdf>.  
 Hors série ECA, *Changer de regard* août 2006.  
 Moog F., *Education intégrale, les ressources éducatives du christianisme*, Edition Salvator, Paris 2020.  
 Letamendia-Pommiers I., *L'accompagnement des personnes, art de la relation*, in L. Lourme - M. Pommiers - M.-L. Durand - F. Moog - A.P. Gauthier - V. Thiébaud, *Afin que nous portions du fruit*, Bayard, Paris 2024.  
 Paul M., *La figure du passeur dans les pratiques d'accompagnement*, in «Les politiques sociales», LXXXII, 1-2 (2022), pp. 31-41.  
 Note de service n° 95-114 du 9 mai 1995 (BO n° 20 du 18 mai 1995)  
 Rogers C., *L'approche centrée sur la personne*, Edition AMBRE, Paris 2013.  
 Tricot A., *L'innovation pédagogique*, Retz, Paris 2017.

## Références internet

- <http://www.education.gouv.fr/cid73215/le-referentiel-de-competences-des-enseignants-au-bo-du-25-juillet-2013.html>  
<https://www.meirieu.com/DICTIONNAIRE/alternance.htm>  
<https://pedagogie.ac-montpellier.fr/etre-tuteur-en-college-ou-lycee> <https://view.genial.ly.com/61768ceff3d1fc0d966c3afd/horizontal-infographic-diagrams-regles-de-metier-denseignant-selon-chalies-and-raymond-2014>  
<http://www.education.gouv.fr/cid73215/le-referentiel-de-competences-des-enseignants-au-bo-du-25-juillet-2013.html>

<sup>17</sup> I. Letamendia-Pommiers, *L'accompagnement des personnes, art de la relation*, in L. Lourme - M. Pommiers - M.-L. Durand - F. Moog - A.P. Gauthier - V. Thiébaud, *Afin que nous portions du fruit*, Bayard, Paris 2024.